



## ZONE DE DISTRIBUTION : TOURNADOUS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée présente une qualité bactériologique dégradée avec la présence récurrente de germes. Plusieurs non conformités aux exigences de qualité ont nécessité des restrictions de consommation. Il est nécessaire de maintenir une désinfection efficace et continue pour garantir une bonne qualité microbiologique de l'eau distribuée en permanence.	<b>D</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : -	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **SOURCE DE TOURNADOUS** (complément éventuel par le forage). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONDAMENTE), soit 13 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE FONDAMENTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE FONDAMENTE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	INDICATEUR	QUALITÉ	DETAILS
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>D</b>	Mauvaise qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>84 %</b> Valeur maxi : <b>31 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2022, 2023</b>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est <b>50 mg/L</b> . Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>2,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>2,2 mg/L</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est <b>0,5 microgramme/L</b> pour le total des pesticides analysés et <b>0,1 microgramme/L</b> pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>275</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b>
<b>TURBIDITÉ</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est <b>2 NFU</b> au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de <b>1 NFU</b> . Nombre de prélèvements : <b>9</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,22 NFU</b>
<b>ARSENIC</b>	<b>A</b>	Bonne qualité	Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est <b>10 microgramme/L</b> . Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>3,3 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>3,3 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b>

### Quelques conseils

<b>PLOMB</b> 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
<b>ENTRETIEN</b> 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>29,7 °f</b> Valeur maxi : <b>29,7 °f</b>
---------------	----------	---

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/05/2024

UDI 012000538

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : FONDAMENTE

### Conclusion sanitaire

2023

Plusieurs non conformités aux exigences de qualité pour les paramètres microbiologiques ont été décelées. Un dépassement de ces paramètres a nécessité une restriction de consommation début octobre. Il est nécessaire de maintenir une désinfection efficace et continue pour garantir une bonne qualité microbiologique de l'eau distribuée en permanence.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **FONDAMENTE**. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONDAMENTE), soit 164 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE FONDAMENTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE FONDAMENTE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

C

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 93 %

Valeur maxi : 80 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 4,7 mg/L

Valeur maxi : 5,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 266

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2022

#### TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 8

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0,29 NFU

#### ARSENIC

A

Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,11 microgramme/L

Valeur maxi : 0,11 microgramme/L

Année prise en compte : 2022

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 30 °f

Valeur maxi : 30,9 °f

### Quelques conseils

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/05/2024

UEI 012000534

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : MOULES

### Conclusion sanitaire

**2023** L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MOULES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONDAMENTE), soit 0 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE FONDAMENTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE FONDAMENTE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **7,3 mg/L**  
Valeur maxi : **7,3 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **275**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2020**

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **5**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,1 NFU**

#### ARSENIC

**A** Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,12 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0,12 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2020**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **39,3 °f**  
Valeur maxi : **39,3 °f**

### Quelques conseils

**PLOMB**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**ENTRETIEN**  
Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/05/2024

UDI: 012000536

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST MAURICE DE SORGUES

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2023</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : -	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST MAURICE DE SORGUES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONDAMENTE), soit 130 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE FONDAMENTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE FONDAMENTE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **5,35 mg/L**  
Valeur maxi : **6,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : 274  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2022**

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 6  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,33 NFU**

#### ARSENIC

**A** Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,067 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0,067 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2022**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **32,1 °f**  
Valeur maxi : **33,5 °f**

### Quelques conseils

**PLOMB**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**ENTRETIEN**  
Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/05/2024

VDI 012000537

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : MONTPAON

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2023</b></p> <p>A noter un dépassement des limites de qualité pour les paramètres microbiologiques et la turbidité. Comme en 2022, le débit de la source, était insuffisant pour couvrir la totalité des besoins. De façon temporaire, un approvisionnement du réservoir par citerne a été nécessaire avec une recommandation de ne pas consommer cette eau. Un approvisionnement pérenne de ce réseau doit être étudié.</p>	<p><b>A</b> : Eau de bonne qualité</p>
	<p><b>B</b> : Eau de qualité convenable</p>
	<p><b>C</b> : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p><b>D</b> : Eau de mauvaise qualité</p>
Indicateur 2022 : -	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MONTPAON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONDAMENTE), soit 27 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE FONDAMENTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE FONDAMENTE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Bonne qualité

Nombre de prélèvements : **11**  
Conformité : **90 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **4,1 mg/L**  
Valeur maxi : **4,1 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **22**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2021**

#### TURBIDITÉ

**A** Bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **7**  
Conformité : **85 %**  
Valeur maxi : **3,4 NFU**

#### ARSENIC

**A** Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,17 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0,17 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **27,8 °f**  
Valeur maxi : **27,8 °f**

### Quelques conseils

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/05/2024

LICI 012000535

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.